

Association Des Etudiant.e.s en Formation Enseignement

Chères étudiantes, chers étudiants,

Durant les dernières années, l'ADEFEP s'est engagée à de nombreuses reprises pour assurer une formation suffisante, adaptée aux besoins des étudiant.e.s et aux réalités du terrain.

Les étudiant.e.s se sont prononcés fermement en 2014 pour un maintien des 4 ans d'études à travers une pétition qui a récolté plus de 1000 signatures.

L'ADEFEP a donc à travers plusieurs commissions et groupes de travail défendu cette position.

Cependant, malgré notre engagement pour une formation universitaire de qualité, la FEP fait encore une fois l'objet d'attaques politiques sur sa longueur, son coût et son caractère jugé trop théorique. La motion déposée par le député Jean ROMAIN (PLR) en 2015 s'est aujourd'hui transformée en projet de loi (PL 11926) qui sera voté par le Grand Conseil en fin d'année pour imposer un modèle en 3 ans, proche de celui des HEP. Lors de l'élaboration de ce projet de loi, ni l'ADEFEP, ni la SPG n'ont été consultées.

L'ADEFEP déplore cette politique qui impose plutôt que construit, réduisant à néant une année de travail.

En outre, l'ADEFEP estime que ce projet de loi douteux se base non seulement sur des arguments faux (économies potentielles, plaintes d'étudiants non prouvées), mais constitue également un danger pour la qualité de l'enseignement prodigué aux élèves pour les raisons suivantes :

- Le contexte genevois n'est pas comparable au contexte d'autres cantons romands. A Genève, l'hétérogénéité constitue en effet un défi supplémentaire pour les enseignant.e.s et acteur.trice.s scolaires. En supprimant une année de formation, ce sont les cours traitant des moyens d'accompagner ce public particulier dans un parcours scolaire déjà semé d'embûches, qui risqueraient d'être supprimés. Nous ne pouvons accepter que les étudiant.e.s sortent de la formation sans outils face à la réalité genevoise et que les enseignant.e.s de demain soient condamnés à devoir « apprendre sur le tas ».
- Dans un scénario en 3 ans, il semble également impossible de maintenir une formation non spécifique à un cycle d'enseignement, élémentaire ou moyen. Nous craignons que cette nouvelle formation ne donne, comme en HEP, les compétences pour n'enseigner que dans un cycle défini en début de cursus. Nos élèves méritent d'avoir des enseignant.e.s capable de les accompagner tout au long de leur scolarité, sachant d'où ils viennent et où ils vont.

Par ailleurs, il est difficile de choisir un cycle d'enseignement avant même d'y avoir été confronté. Une méconnaissance de la réalité du métier au sein des différents cycles ne ferait que conforter les préjugés déjà présents ; nous ne pouvons nous y résoudre.

• Enfin, notre formation universitaire actuelle est construite sur l'idée qu'un.e enseignant.e doit non seulement enseigner, mais être également capable de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'École d'aujourd'hui. Pour ces raisons, il est impensable de couper dans des cours de sciences dites humaines comme la Sociologie, la Psychologie ou encore l'Histoire comme ce qui se produira inévitablement si cette loi passe. Nous croyons fermement en la nécessité de la prise de recul théorique et en l'alternance actuellement satisfaisante entre terrain et université. Nous refusons d'être formés à exécuter plutôt qu'à comprendre, à reproduire plutôt qu'à créer.

Pour toutes ces raisons, le comité de l'ADEFEP s'est prononcé à l'unanimité contre ce projet de loi et s'y opposera par tous les moyens à sa disposition, allant jusqu'au référendum, si la loi devait être acceptée.

L'ADEFEP organise une **séance de débat interne le 28.9, 16h00, M1170** afin d'exposer plus en détail les raisons de cette position et invite cordialement les étudiant.e.s convaincus comme sceptiques à se joindre au débat.

Pour les étudiant.e.s d'aujourd'hui et les enseignant.e.s de demain, Pour nos futur.e.s élèves,

Baptiste COMTE, président